

Section Laboratoires

ATTESTATION D'ACCREDITATION**ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 2-5398 rév. 1**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

E2M

SIREN : 692037625

Satisfait aux exigences de la norme
Fulfils the requirements of the standard

LAB ML REF 02 : rév.02

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :
and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :

**METROLOGIE LEGALE / THERMOMETRES DESTINES A MESURER LA TEMPERATURE DES
DENREES PERISSABLES****LEGAL METROLOGY / THERMOMETERS FOR MEASURING THE TEMPERATURE OF PERISHABLE
FOODSTUFFS**réalisées par / *performed by :***E2M****21 ter, avenue Wladimir d'Ormesson
94490 ORMESSON SUR MARNE**

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe
and precisely described in the attached technical appendix

Date de prise d'effet / *granting date* : **01/03/2014**Date de fin de validité / *expiry date* : **31/01/2017**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

Le Responsable du Pôle Mécanique,
The Pole Manager,

Stéphane RICHARD

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 2-5398. *This certificate cancels and replaces the certificate N° 2-5398*
Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac. *The Cofrac's liability applies only to the french text.*



Section Laboratoires

ANNEXE TECHNIQUE

à l'attestation N° 2-5398 rév. 1

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

E2M
21 ter, avenue Wladimir d'Ormesson
94490 ORMESSON SUR MARNE

Contact : Monsieur Pascal AUGER
Tél : 01.45.76.96.55
E-mail : e2m@e2m.fr

Dans son implantation :

E2M
21 ter, avenue Wladimir d'Ormesson
94490 ORMESSON SUR MARNE

Elle porte sur :

voir page suivante

Implantation Principale : Laboratoire Température (Salle C) du Service Métrologie - 21 ter, avenue Wladimir d'Ormesson - 94490 ORMESSON SUR MARNE

L'accréditation porte sur :

METROLOGIE LEGALE / THERMOMETRES DESTINES A MESURER LA TEMPERATURE DES DENREES PERISSABLES / Vérification périodique							
Objet	Caractéristique mesurée	Domaine d'application	Incertitude élargie maximale	Principe de la méthode	Principaux moyens utilisés	Référence la méthode	Lieu de réalisation
Thermomètres destinés à mesurer la température des denrées périssables	Température	-30 °C à -20°C	0,33 °C	Comparaison des températures lues avec la chaîne de mesure étalon et la chaîne de mesure à étalonner	Chaîne de mesure de température étalon Bain thermostaté	Arrêté du 23 octobre 2009 relatif aux contrôles des thermomètres destinés à mesurer la température des denrées périssables Méthode interne : E/D94002	Laboratoire
		-20 °C à 30°C	0,16 °C				
		30 °C à 70°C	0,33 °C				

Le laboratoire est accrédité pour pratiquer les vérifications décrites en respectant strictement les méthodes internes utilisées. Il est accrédité suivant les révisions successives, dès lors que les révisions n'impliquent pas de modifications techniques du mode opératoire.

Date de prise d'effet : **01/03/2014** Date de fin de validité : **31/01/2017**

Le Responsable d'Accréditation Pilote
The Pilot Accreditation Manager

Antoine VERDIER

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 2-5398.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet - 75012 PARIS
Tél. : 33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031 www.cofrac.fr